

s'ajoute l'évolution des représentations autour des deux produits. Deux brochures ont été éditées, visant à expliquer aux jeunes, sous forme de questions et réponses, les effets trompeurs et néfastes de la consommation de ces deux drogues sur leur santé.

activité physique et sportive

La consultation de l'aptitude physique du senior

Sous la direction de Jean Lonsdorfer
et de Pierre-Henri Bréchat
Presses de l'EHESP, avril 2010,
242 pages, 30 euros.

La pratique d'une activité physique et sportive modérée et régulière est liée à une amélioration de l'état général. Aussi, même en commençant après 50 ans, la pratique des APS a des effets bénéfiques et s'avère être protectrice contre les accidents cardiovasculaires et les chutes, causes majeures de perte de l'autonomie

du sujet âgé. Cependant, les aptitudes physiques ne sont pas toutes les mêmes pour les sujets âgés et dépendent de leur capacité à pratiquer telle ou telle activité, surtout après un arrêt prolongé d'APS. Aussi, dans un souci de prévention, une consultation intitulée « consultation de l'aptitude physique du senior (CAPS) » a été créée pour répondre aux exigences scientifiques de sécurité et de qualité dans ce domaine. Cette CAPS se décompose en plusieurs parties : une consultation médicale à orientation gériatrique ; une évaluation physiologique de l'aptitude physique à l'aide d'une exploration fonctionnelle cardio-vasculaire à l'effort ; un programme d'endurance personnalisé sur ergocycle de neuf semaines, à l'issue duquel un bilan est fait par le médecin coordinateur de la CAPS qui oriente le senior vers des associations labellisées pour poursuivre des APS régulièrement et à long terme. Les auteurs de cet ouvrage présentent cette CAPS à l'aide d'expériences et proposent un mode d'emploi pour ceux qui souhaitent en bénéficier et la mettre en œuvre.



BRÈVES INTERNATIONALES

7 juillet 2010

Réduire la pollution de l'air d'origine industrielle

Des règles plus claires et un air plus propre figurent parmi les objectifs sur les émissions industrielles adoptées par le Parlement européen le mercredi 7 juillet. Les normes en matière d'émission d'oxydes d'azote, de dioxyde de soufre et de particules de poussière, qui peuvent représenter un danger pour la santé et l'environnement et contribuer à provoquer des maladies comme le cancer ou l'asthme, seront plus contraignantes à partir de 2016.

8 juillet 2010

Demande d'interdiction de vente d'aliments issus d'animaux clonés

Lors de la session plénière du 5 au 8 juillet 2010, les députés européens ont demandé une nouvelle législation pour interdire les aliments (lait et viande) issus d'animaux clonés du marché européen. Ils ont également demandé un moratoire sur les denrées alimentaires modifiées par les nanotechnologies, tant que les risques pour la santé ne sont pas écartés.

21 juillet 2010

OMS : 18^e conférence internationale sur le sida 2010 : les défis en Europe

Cette conférence internationale s'est tenue à Vienne, en Autriche, du 18 au 23 juillet 2010. Malgré les progrès réalisés, on constate que le nombre de nouveaux cas de VIH ne cesse d'augmenter chaque année dans la Région européenne de l'OMS (plus de 100 000 cas constatés en 2008). La lutte doit être particulièrement accentuée en Europe de l'Est et en Asie centrale pour garantir l'accès à la prévention,

au traitement et aux soins. La ministre en charge de la Santé en France a souligné, lors de cette conférence, l'engagement de la France, premier contributeur européen, dans la lutte contre cette pandémie et a salué le travail international du Gip-Esther auprès de 18 pays.

21 juillet 2010

Promouvoir la santé sur le lieu de travail

L'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, l'Euro-Osha, a lancé un nouveau portail web sur la promotion de la santé sur le lieu de travail (PST). En effet, la PST permet d'améliorer la santé, de réduire l'absentéisme, de renforcer la motivation et d'améliorer la productivité. Un programme de PST doit offrir également un environnement de travail sûr et sain pour avoir de l'efficacité.
<http://osha.europa.eu/en/topics/whp>

13 au 16 septembre 2010

60^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

Des représentants des 53 États membres de la Région européenne se sont réunis à Moscou pour définir le programme d'activités du Bureau régional de l'OMS. Ont été débattus de nombreux thèmes concernant, entre autres, des stratégies pour éradiquer certaines maladies (poliomyélite, rougeole, rubéole...), pour relever les principaux défis de la santé publique et développer des partenariats pour la santé dans la Région européenne de l'OMS... Des séances d'information technique ont porté notamment sur les déterminants sociaux de la santé, la crise financière et son impact sur la santé et les systèmes de santé...